

L'écrivain et l'État

Alain Pontaut, Guy Robert and Gérald Godin

Volume 13, Number 2 (74), 1971

L'écrivain et les pouvoirs

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30758ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pontaut, A., Robert, G. & Godin, G. (1971). L'écrivain et l'État. *Liberté*, 13(2), 32–49.

L'ÉCRIVAIN ET L'ÉTAT

« Le char de l'Etat navigue sur un volcan. »

— JOSEPH PRUD'HOMME

« Ceux qui donnent le branle à un Etat, sont les premiers absorbés en sa ruine. »

— MONTAIGNE

« (...) Le mépris, qui est la maladie la plus dangereuse d'un Etat, et dont la contagion se répand le plus aisément et le plus promptement du chef dans les membres (...). »

— CARDINAL DE RETZ

L'écrivain et l'Etat

Il serait sans doute bien facile de relever à toutes les époques et en particulier à la nôtre les problèmes constamment soulevés par les oppositions comme génériques et spontanées de ces deux entités, si distinctes et si inégales, que sont l'écrivain et l'Etat. On le conçoit pourtant à première vue : le problème est trop vaste. C'est celui de la liberté d'expression. C'est celui, tout entier, de la liberté, que les hommes d'Etat, Duvalier à Port-au-Prince, Nixon à Washington, Trudeau à Ottawa, prétendent naturellement symboliser et dont Saint-Just affirmait, en bouclant la boucle, qu'il n'y a pas de liberté pour les ennemis de la liberté.

Ecrivain et Etat, voilà en vrai des entités que tout distingue et que tout sépare. Le rôle de l'écrivain, c'est de projeter, à partir d'une analyse sensible des coordonnées profondes de son groupe, par le moyen de ses facultés imaginaires et verbales, des paraboles secrètes et inventives, par ailleurs d'autant plus significatives et assurées de longévité qu'elles auront pris pour forme une écriture, une cathétique témoignant d'une recherche axée sur l'avenir.

Le rôle de l'Etat, c'est d'apporter dans le relatif des solutions concrètes aux problèmes d'administration matérielle de la société. C'est de voir à couvrir, dans le quotidien et l'immédiat, le champ du possible, que ce soit par la conviction et l'adhésion de la population aux grands plans décidés et appliqués par le pouvoir, que ce soit par la démagogie et par la ruse, ou que ce soit enfin par la violence. Et dans le men-

songe d'une propagande, entrent déjà toutes les caractéristiques de la violence.

L'écrivain pense, poursuit le rêve de sa pensée et de son oeuvre, en solitaire, dans un retentissement généralement très relatif. Le politicien agit, en coulisses sans doute mais aussi sur la place publique. On pourrait dire que l'écrivain analyse alors que le politicien synthétise, que l'écrivain transcende alors que le politicien pragmatise, que le politicien voit midi à midi alors que l'écrivain le voit parfois à quatorze heures, mais sans qu'il soit exclu qu'un peu plus tard tout le monde doive s'aviser, et même le politicien, qu'il était vraiment quatorze heures.

L'écrivain crée, le politicien administre. On dira que tous les écrivains ne sont pas forcément créateurs ; on répondra que nos politiciens n'ont pas toujours été des administrateurs de génie. « L'écrivain, dit Mandiargues, est une sorte de voyant émerveillé. » Le politicien est fréquemment une mécanique administrative toute bornée à l'immédiat. Entre l'écrivain et sa conscience, on ne voit pas comment pourraient interférer les impératifs du parti et de son programme, les nécessités du plan politique et les pressions, vite répressives, du capital, et qui est bien sûr le vrai gouvernement, des dictats de l'économie, de la barque à mener, de l'ordre à assurer ou du pouvoir à conserver.

Ce qui fait que, très fréquemment, l'écrivain s'oppose, parce qu'il est un fondé de conscience, alors que le politicien impose, parce qu'il est un fondé de pouvoir, que le politicien a pour fonction d'accommoder — et l'on sait comme souvent sa morale est commode — alors que l'écrivain a pour fonction d'incommoder, se ressentant plus libre que l'Etat dans le mouvement de sa morale et l'expression de sa pensée. Et dès lors l'écrivain, c'est aussi, ou ça devrait être, comme le témoin des valeurs vraies, humaines, d'une société donnée, donc celui qui considère que, pour cette fin, toutes les vérités sont bonnes à dire, et peut-être surtout celles qui dérangent, alors que l'homme d'Etat, c'est celui qui baptise vérité le faisceau d'arguments qui l'arrangent. Car l'écrivain a modestement charge d'âme quand l'homme d'Etat, pompeusement, a charge de gérance.

« Le triomphe de l'écrivain, écrivait Delacroix, est de faire penser ceux qui peuvent penser. » La plus grande victoire de l'Etat est, sinon d'empêcher le peuple de penser, du moins de lui fournir lui-même l'orientation de cette pensée. L'arme de l'écrivain, c'est la lucidité, l'indépendance d'esprit. L'arme de l'Etat, c'est à ce point la propagande que, l'autre jour, à la télévision américaine, un politicien en venait tranquillement à déclarer avec le plus grand sérieux (et je m'en voudrais de ne pas le citer textuellement) : « Si l'armée américaine quitte le Vietnam, ce pays sera plongé dans un bain de sang... » Et il laissait naturellement aux intellectuels la naïveté et le douteux bon sens de croire que c'est l'armée américaine qui plonge le Vietnam dans un bain de sang.

Par sa définition et son rôle même d'Etat, qui le porte assez peu à comprendre et la fonction même de l'écrivain et ce qu'il y a de gratuit dans son activité et de sous-entendu dans son influence sociale et morale, l'Etat tolère plus l'écrivain qu'il ne l'accepte. Le tolérant, il lui expose ce qu'il attend de lui : ou qu'il soit neutre et qu'il enfile des perles, ce qui peut divertir les âmes faibles ; ou que son influence et son oeuvre soient mises au service du pouvoir, que l'Etat a naturellement tendance à confondre avec les aspirations les plus valables de la société, avec le bien commun.

Il est risible mais logique qu'en pays socialistes, et devant une insuffisance dans la production des pommes de terre ou dans la fabrication des casseroles, l'Etat, parfois, ait sérieusement attendu des poètes les plus doués qu'ils se mettent aussitôt à la rédaction d'une ode destinée à exalter la culture de la pomme de terre ou d'une épître stimulante adressée aux producteurs de casseroles. L'écrivain, comme tout citoyen, ne doit-il pas être tout entier au service de la réalisation du plan ? Exemple moins risible et plus proche : les penseurs, fussent-ils québécois, du fédéralisme et de l'unité nationale canadienne et même M. Samson n'y croit plus — sont actuellement très mécontents de cette intelligentsia québécoise qui s'obstine, malgré Ottawa, à déclarer que le Québec répond essentiellement à la définition de ce qu'est une nation et que le bilinguisme, à nous seuls imposé, n'est ni un cadeau ni un avantage mais à la fois une fourberie et une farce, une blague

et un cloaque, une supercherie et une trahison, un évident moyen de dénaturation. Le bilinguisme, c'est les sables mouvants que l'on nous donne pour la terre ferme. « Va donc marcher là-bas, dans le mouvant, dit effectivement le grand frère. Tu verras comme ton pas y sera plus souple, comme le sol y est aimable. Et enveloppant. » Jusqu'à la mort. La terre ferme, pour le Québec, c'est l'unilinguisme français.

Ce qui me fait penser d'ailleurs que la première des oppositions radicales entre l'écrivain et l'Etat, c'est au niveau de l'usage fait dans les deux cas du langage qu'elle se situe. L'écrivain est comme la vestale du langage, qu'il n'épouse que pour l'honorer, le choyer, le diviniser, en tout cas le servir. Le politicien se sert du langage, indifférent à ses virtualités profondes, parfaitement insoucieux de l'abaisser ou de le dévoyer.

Et plus généralement, il est bien clair que l'Etat attendra toujours de l'écrivain qu'il approuve et qu'il entérine ses politiques. Il constatera toujours avec la plus grande impatience, la résistance que l'écrivain lui oppose et se demandera même de quel droit ces rêveurs et ces insolites, ces farfelus de l'utopie qui se prennent pour des visionnaires, osent s'opposer à cette entité toute-puissante et naturellement infaillible qui se nomme l'Etat. Pour l'instant, le problème est insoluble. Je n'en donnerai pour preuve que cette phrase de Lénine, homme de pensée, homme d'action, homme d'Etat aussi, qui écrivait pourtant dans « L'Etat et la révolution » : « Tandis que l'Etat existe, pas de liberté ; quand régnera la liberté, il n'y aura plus d'Etat. »

Seulement, demain matin, nous aurons encore un Etat. Alors disons seulement que là où il se trompe, lui qui d'ailleurs s'arroge aussi le droit de s'occuper des Affaires culturelles de la nation, c'est dans sa définition, ou plutôt dans son absence de définition de la culture. Car cette culture, entre autres choses, c'est aussi l'ensemble des oeuvres d'imagination, des oeuvres créatrices qui, après coup, et peut-être bien plus que l'action de ses hommes d'Etat, donne à un peuple son vrai visage, national et international, qui fait son caractère spécifique, sa conscience, son identité et son prestige. Je dis bien plus que les hommes d'Etat par ce qu'il m'apparaît évi-

dent que Shakespeare ou Byron ont plus fait pour le prestige de l'Angleterre que tel ou tel de ses rois. Parce que Cervantès ou Goya font plus pour le renom de l'Espagne qu'Alphonse IV ou le général Franco. Parce que Goethe ou Schiller nous ont fait plus aimer l'Allemagne que Guillaume II ou Hitler. Comme l'observait Paul Valéry, on aurait beaucoup étonné Napoléon en lui disant qu'un écrivain contemporain et inconnu nommé Stendhal serait plus tard considéré comme l'un des principaux titres de gloire de l'époque napoléonienne. Ou bien prenons la France de 1872, contenant dans le même espace un président de la république, Adolphe Thiers, qui vient d'asseoir tout son pouvoir sur l'écrasement de la Commune, et puis un vagabond de dix-huit ans, une espèce de clochard anarchiste sans le moindre avenir qui écrit des poèmes et qui se nomme Arthur Rimbaud. Que reste-t-il de l'oeuvre de M. Thiers en regard de l'influence exercée dans le monde par les quelques poèmes de Rimbaud ? Lequel a fait le plus pour le renom de son pays ? Je crois personnellement que Crémazie ou Fréchette, Nelligan ou Alain Grandbois font plus pour le prestige intérieur et extérieur du Québec que Duplessis ou même que Papineau. On si vous préférez, et pour ne citer que celui-là, que Gaston Miron assure et assurera beaucoup mieux le renom du Québec que Jean Drapeau ou Jérôme Choquette. Ce qui veut dire qu'un peuple ne peut pas se contenter d'avoir des calculateurs et des politiciens mais qu'il est quelquefois le plus justifié à la connaissance et à l'admiration des autres par ces rêveurs qui paraissent parfois inutiles ou en marge de leur société alors même qu'ils la valorisent le plus pleinement, c'est-à-dire les poètes.

Car c'est aussi le rôle de la culture, et l'Etat devrait bien au plus tôt s'en aviser, que de servir de modérateur, de bouche d'air, de ballon d'oxygène à un monde que nous constatons de plus en plus technique et froidement fonctionnel, de plus en plus attaché aux seules normes de l'efficacité productive et du débouché économique, à un monde qui ne sera plus en mesure, si nous n'y prenons garde, de motiver les hommes qui y vivent, de les doter d'un idéal, d'une exaltante raison d'être. Si l'on ne veut pas que, dans ce contexte, l'homme,

qui finalement doit demeurer le seul objet de nos préoccupations, se trouve peu à peu transformé en fourmi, en esclave ou en robot, peut-être aussi en révolté c'est-à-dire en désespéré, si l'on ne souhaite pas qu'au jeu brutal de cette civilisation parfaitement matérielle et mécanique, il en vienne à perdre et son âme et jusqu'à la signification de sa condition d'homme, à une époque surtout où les religions et les mythes ont tant perdu de leur pouvoir compensateur en même temps que de leurs effets disciplinaires, il importe de considérer la culture à la fois comme un modèle et comme une réponse.

Réponse à une fragilité humaine qui n'est et ne sera jamais à la mesure du monde, à l'effort angoissant de rechercher le sens exact de cette destinée dérisoire, d'interroger l'enjeu du jeu de vivre. Réponse au sens où l'entendait André Malraux quand il disait que « la culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur terre ». La culture, c'est donc ce qui humanise notre sort d'homme et c'est aussi ce qui justifie l'existence d'une collectivité. Ce qui, comme l'a si bien montré Fernand Dumont, représente finalement l'aménagement des rapports de l'homme avec son histoire. Malraux, fixant le pourquoi de la culture, nous renvoie à l'existential. Dumont, fixant le comment de la culture, nous renvoie à l'identité historique, autrement dit postule la nation.

Ce que l'écrivain québécois attend de l'Etat ? La définition et la promotion de la culture québécoise. Essentiellement la défense sans hypocrisie ni équivoque d'une langue qui est non seulement sa langue maternelle et le véhicule décisif de son identité, mais aussi son instrument de travail. Bref, l'affirmation de la nation, inséparable de la défense de la langue.

Est-il besoin de préciser pour conclure que les écrivains québécois se dispenseraient très volontiers, pour la plupart, d'avoir à s'occuper de politique, beaucoup plus attirés par des préoccupations d'ordre littéraire, par le goût et par la patience de leur métier ? L'ennui, c'est qu'il est difficile de travailler à illustrer une culture que l'on ressent clairement en péril de disparition, difficile de forger une oeuvre par le moyen d'une langue que l'on ressent si fréquemment en dan-

ger de mort, difficile, lorsque votre existence même est si directement mise en question, d'établir un projet littéraire qui a besoin, pour s'épanouir, de la continuité élémentaire de l'existence nationale. Pourquoi faites-vous de la politique ? demandait-on un jour à Jacques Ferron. Et Jacques Ferron a répondu on ne peut plus clairement : « Je fais de la politique pour sauver mon oeuvre ».

ALAIN PONTAUT

Les dynamiques de l'écrivain et de l'Etat

Dans ce Québec qui deviendrait bientôt, grâce à une vaste machination de quelques compatriotes écrivains, un des districts bilingues du Canada, on ne sait plus trop s'il faut parler en joul ou en chinois, la langue de la majorité planétaire future n'étant point encore connue ?

Il devient de plus en plus périlleux d'examiner à tête froide des questions comme celle des dynamiques réciproques des écrivains et de l'Etat. Commençons par constater qu'on trouve trop d'hommes depuis Louis XIV qui déclarent *L'Etat c'est moi* et qui agissent selon cette loi, établissant leur autorité en clôtures, en frontières, en barbelés devant et autour de la liberté des autres. C'est dans cette perspective, ouverte et ambiguë comme notre situation actuelle, que j'aimerais examiner un peu avec vous les relations entre l'écrivain et l'Etat au Québec.

Il serait intéressant de le faire dans la praxis même de l'écriture québécoise, celle à laquelle je participe depuis une quinzaine d'années sous divers angles, par ma collaboration avec une douzaine d'éditeurs, par plusieurs publications, par l'enseignement et la critique. Une typologie un peu sèche de la gamme des circonstances et contingences que j'ai vécues pourrait bien vite prendre les visages de plusieurs personnes qui se trouvent ici. Pour mieux cerner la question des rapports étranges entre l'Etat et l'écrivain, qu'il suffise de mentionner les cas de révolutionnaires maintenant décorés des médailles du pouvoir établi, de manipulateurs de jurys qui

récompensent leurs petits amis, de distributeurs de cadeaux aux sages plumitifs.

La dynamique des pouvoirs

C'est pourtant par un chemin moins folklorique que nous examinerons la dynamique des pouvoirs divers de l'écrivain et de l'Etat. Tout pouvoir constitue une énergie, et recourt naturellement aux fonctions de pression, d'oppression et même de répression pour conserver sa raison d'être, c'est-à-dire son emprise. Le pouvoir de l'Etat ne fait pas exception à cette règle de la réalité, et toute l'économie des dialogues, négociations et autres rapports moins civilisés avec les citoyens converge vers ce seul et unique pôle : demeurer au pouvoir. Toutefois, la dynamique du pouvoir de l'Etat ne saurait s'exercer en dehors de deux lois darwiniennes qui encadrent le parcours de toute collectivité, soit la loi du combat qu'implique toute continuité vitale, et la loi de la survivance des formes qui savent le mieux s'adapter aux contingences fluctuantes de la réalité. Ainsi, la force de frappe d'un pouvoir ne l'empêchera pas de crouler, tôt ou tard, s'il ne sait s'adapter à une réalité dynamique ou l'écraser sous ses lois.

En parallèle à cette dynamique de l'Etat, celle de l'écrivain, à la fois collective et individuelle, qui a pour fonction spécifique de mettre les perceptions de la réalité à distance sur le papier, et d'en intensifier ainsi le sens et la communicabilité, à travers l'alchimie à la fois restrictive et extensive, implosive et explosive des mots. Le pouvoir de l'écrivain se comprend souvent, et surtout dans les phases de haute crise, comme étant par rapport au pouvoir de l'Etat non plus une dynamique parallèle, mais plutôt une dynamique qui frappe à angle droit, déployant un réseau de forces et d'énergies qui contrecarrent la stratégie du pouvoir de l'Etat.

Le conflit entre ces deux dynamiques pourrait se résumer en trois cas. Si l'Etat est plus fort, il subordonne l'écrivain. Si l'Etat est médiocre, il risque de chavirer sous l'attaque de l'écrivain. Si l'Etat est débile, il est vite balayé. Mais tout ceci est simpliste, et repose sur une prémisse voulant que l'écrivain soit en santé, solitaire, réaliste. Or ces trois qualités semblent manquer à l'écrivain québécois actuel. En santé, l'écrivain québécois ne saurait l'être puisqu'il se trouve congé-

nitalement rachitique, puisqu'il a grandi sous un bien aliénant crédo qui fait de la résistance et de la survivance le double levier de sa prothèse. Pour ne pas en dire plus, le système valoriel de l'écrivain québécois est ainsi castré à la source, et il se trouvera encore satisfait qu'on lui permette de continuer une lignée de zombis culturels. Et comment exiger de la solidarité chez des zombis ? Solidaire, l'écrivain québécois ne l'est même pas toujours de ses démissions et trahisons, et certains de ses soubresauts inattendus reculent miraculeusement l'échéance d'une brutalité historique et socio-culturelle qui fait de ce drôle de pays du Québec une « réserve », au sens où ce mot s'appliquait aux lieux consentis pour l'extinction systématique des Hurons, Abénaquis, Iroquois et autres autochtones de nos bois.

Reste le réalisme. Qui d'entre nous ose regarder toute notre réalité, historique et actuelle, bien en face et la dire intégralement ? Deux soupapes principales s'ouvrent pour l'évasion nécessaire : celle de la complaisance morbide à arracher ses gales et à transformer ses cicatrices en stigmates, par une sublimation désespérée ; celle du recours vertigineux à l'utopie de lendemains améliorés, dans une belle paranoïa psychédélique.

La séduction des « comme si »

Que ces propos sont tristes, pessimistes, masochistes même ? Il serait si facile de sourire, et tout le monde sourirait avec nous. Craignons-nous que ce sourire se fige sur nos lèvres en rictus de macchabée ? Comme elle est séduisante, cette tentation de nous laisser glisser sur la pente du « comme si ». Faisons donc comme si nos traumatismes n'existaient pas. Livrons-nous, pieds et poings liés, à l'optimisme béat du réflexe conditionné. Nous l'avons pratiqué, ce culte du futur ensoleillé, de 1960 à 1967, pour nous apercevoir brutalement en 1968 que l'Expo 67 avait été une grande fête au village montréalais pendant que le train du centenaire de la confédération glissait dans l'arrière-pays. Non pas le train du centenaire, mais plutôt le train du premier centenaire de la confédération. La nuance est de taille, mais comme nous ne serons pas là pour le deuxième train, et que les trains seront sûrement démodés dans un siècle, nous pouvons revenir bien

tranquillement à nos comme si, et laisser les vaches à leur contemplation rituelle.

Tout se passe effectivement comme si l'écrivain représentait un redoutable péril, aux yeux des trois principaux paliers de l'Etat reposant sur les épaules des Québécois. Au palier municipal, montréalais, on a institué le Grand Prix de la Ville, qui permet à la mairie de couronner, annuellement, les efforts de quelques scribes ; on connaît la tactique : ou bien on couronne des oeuvres inoffensives ; ou bien on racole des oeuvres plus coriaces, ou du moins qui le semblent, et qu'on récupère ainsi à bon marché sous le sceau de l'officialité. Au palier provincial, l'écrivain n'existe souvent que comme prétexte à toutes sortes de négociations entre le ministère de la culture et les éditeurs et libraires ; si ce n'était des fauteurs de troubles de la plume, ce serait la lune de miel entre une machine à distribuer des subventions et les piranhas de l'imprimé. Est-ce que les magasins à chaîne qui construisent les cartels de l'alimentation demandent des subventions pour produire ou vendre de la soupe en boîtes ou des fruits américains ?

Ah ! s'il n'y avait en littérature que les manuels scolaires traduits de l'anglais ou distribués sur le réseau colonial français, comme tout serait simple ! Mais pourquoi des énergumènes viennent-ils tout perturber par leurs revendications hallucinantes, en réclamant leur place au soleil de la vie, leur centième des 100,000 emplois, leur droit de toucher pour leur travail l'équivalent d'un plombier ou d'un mécanicien ?

Une réalité minoritaire

La belle province étant dure d'oreille, surtout à gauche, les écrivains frappent à la porte du troisième palier, celui du fédéral. Ici, la chose se complexifie. La constitution canadienne prévoit que tout ce qui concerne la langue, l'éducation, et en voie de prolongement la culture, relève exclusivement des provinces. Mais, dans une ambiance où le Québec devient en entier zone bilingue, nous n'avons guère les moyens de faire les fines gueules sur les amendements à la constitution qui favorisent l'élargissement du pouvoir fédéral contre toute minorité, dont celle de chacune des provinces. On nous

l'a dit souvent, et récemment encore : il n'y a pas de problème, sinon dans nos imaginations en délire.

Il devient de plus en plus impossible de discuter de la réalité de l'écriture québécoise autrement qu'en termes de minorité. Nous avons rêvé. Et sur quoi ? Sur les débris de 1760, de 1867, de 1918, et plus récemment nous rêvons sur les épaves de 1948 et de l'octobre 1970. L'écriture québécoise actuelle ne sait être qu'un coup de sang à la tête, qu'un cri perçant l'indifférence du monde, qu'un poing fermé sur une tendresse frustrée. C'est encore Mozart qui écrit son *Requiem*, c'est-à-dire quelques-unes de ses pages les plus insupportables.

Et l'affolement interne de notre boussole traduit trop clairement, à travers notre écriture, notre désarroi. Le palier fédéral s'offre d'ailleurs à financer nos vacances intellectuelles, l'architecture de nos vertiges, la mise au propre de nos excréments. Car nous avons la trouille. Terriblement. Et de nous d'abord. De notre inépuisable réserve de lâcheté, de trahison, d'auto-destruction. De notre peur d'avoir peur. De notre raison déraisonnable, parfois, qui nous hallucine d'un futur obsédant, mais plus encore de notre déraison raisonnable qui établit son auto-censure devant les gestes spontanés d'un appétit pourtant velléitaire. Après l'exaltante nuit blanche de la poésie du printemps 1970, l'automne 1970. L'écrivain québécois réapprend vite la sagesse de sa devise provinciale : Je me souviens.

Comme il peut être amer et grinçant, ce souvenir, ce repli frileux au fond d'une mémoire calfeutrée, où nous tisonnons les braises et contemplons les ombres bien pâles de nos héros en papier mâché, tels qu'ils se projettent sur les murs de notre inexistence. Le Québec devient une salle vide où les échos croisent le fer de leur débandade. Il n'y a peut-être même pas eu de combat ? C'est la déroute promue au rang de vocation, de destinée.

Une lutte de classes

Nous avons été si souvent cassés, brimés, bâillonnés. L'Etat, dans notre inconscient collectif, n'est-ce pas le pouvoir absolu de l'autorité ? Et toute notre réalité politique se ramène à un guignol du pouvoir : ceux qui s'y trouvent tra-

vaillent à y demeurer, et les autres s'acharnent à y parvenir, trop souvent dans le mépris du bien communautaire, dissimulant leur cynisme sous la raison du bien collectif, c'est-à-dire du triomphe du plus fort.

L'écrivain, et comme lui tout artiste, c'est le pouvoir de la liberté s'opposant au pouvoir de l'autorité. En termes clairs, le combat est irréductible. Si un écrivain engage son dynamisme vers la conquête du pouvoir de l'autorité, il n'agit plus comme artiste, mais comme un politicien pour qui l'outil littéraire possède des séductions et de la rentabilité. La fonction de l'écrivain n'est pas sans parenté avec le geste de Che Guevara quittant Castro installé au pouvoir : car Guevara n'avait pas fait la révolution pour devenir ministre, mais bien pour libérer l'homme. Non pas l'homme universel, ni même l'homme cubain opprimé, mais plus simplement l'homme en Guevara.

L'écriture n'est qu'un outil, un ensemble de signaux, un langage parmi mille autres, qui permet à l'homme de creuser en lui sa propre humanité et d'offrir ce sillon à la lecture de toute autre conscience curieuse d'un tel parcours. Autrement dit, l'écrivain devient ce témoin critique qui, en toutes circonstances, s'implique globalement dans la réalité qu'il vit, et la dit à travers l'architecture du verbe. Telle est son action, qui ressemble au beau titre d'un livre de Buckminster Fuller : *I Seem to be a Verb*.

Et ce verbe concrétise le conflit irréductible entre l'écrivain et l'Etat. L'Etat ne peut, de par sa nature du pouvoir de l'autorité, que considérer l'écrivain comme une menace qu'il vaut mieux endormir, acheter ou écraser, selon les tempéraments et les circonstances. Et l'écrivain ne peut, de par sa nature du pouvoir de la liberté, que considérer l'Etat comme une menace d'anesthésie, de castration ou d'oppression.

Une étrange lutte de classes se livre ainsi, depuis toujours, dans toute société organisée, entre l'Etat et l'écrivain. Lutte outrageusement inégale, comme toute lutte de classes, qui n'en déroule pas moins ses péripéties de mille façons à travers les mailles des filets politiques qui se succèdent les uns aux autres et de manière encore plus envoûtante à l'aube de la technologie et bientôt de la cybernétique.

L'écrivain demeure ainsi une sorte d'alarme, de signal d'urgence, et mesure de sa parole, de son cri s'il le faut, l'abus de l'autorité au pouvoir. Et toute autorité sûre de son pouvoir devient vite abusive. Et l'écrivain, dévoué au pouvoir de la liberté, ne mérite aucune sympathie pour les repréailles qu'il pourrait subir, étant donné qu'il demeure responsable de son acte, qu'il en connaît le risque, et que personne ne l'oblige à pratiquer ses sauts périlleux sans filet.

Le mythe de la liberté

Nous tournons en rond autour du pieu qui nous ramène sans cesse au même mythe, celui d'une liberté qu'on voudrait sans entraves ni défaillances. Mais où prendrait-elle alors son ressort, cette liberté folâtrant dans le vide absolu ? N'est-ce pas en s'opposant à l'obstacle qu'on se pose dans l'existence et chaque heure de vie ne se dérobe-t-elle pas à l'empire de la mort ?

La liberté de l'écrivain naît peut-être dans l'agression de tout Etat qui en veut circonscrire la dynamique. Et de multiples façons, ici et maintenant : par l'encadrement de certaines législations dites culturelles, par les cataplasmes des subventions, par les promesses de solutions magiques, par toutes autres formes d'anesthésie ou de chantage, parfois par la répression ouverte, ou plus vicieusement encore par le virus de l'auto-censure qui ronge de sa corrosion la verticalité de l'écriture.

Quelle forme de liberté peut donc revendiquer l'écriture, dans des circonstances comme les nôtres où l'écrivain, même au pluriel, est piégé dans un mystère rodé pour l'avalier ou pour le neutraliser ? Admironons au passage le machiavélisme d'un Etat capable d'institutionnaliser des révolutionnaires distraits ou fatigués, et dont la position de tête d'affiche est ainsi renforcée et désamorcée à la fois.

L'écriture demeure une plongée dans sa plus profonde solitude, celle de la conscience qui se réfléchit sur les aspérités de la réalité à travers le prisme des mots. Pour plusieurs, l'écriture devient levier de chapelle, de réclame, de prestige. Pour quelques autres, elle demeure l'implacable procès que la conscience se livre à elle-même, au prix du sacrifice de tous les intérêts et de toutes les amités, jusqu'à l'os d'un esprit

communautaire beaucoup plus facilement prophétisé que réalisé.

L'esprit communautaire n'a point besoin de slogans, de manifestes ou de secrétariats, ces moyens nécessaires à toute action collective inévitablement dirigée vers le profit d'une minorité assoiffée d'une certaine forme du pouvoir et prête à toutes les manipulations et tractations pour y parvenir. Ainsi l'écriture succombe parfois au suicide de sa propre instrumentation, et il ne faut plus s'étonner de voir d'anciens praticiens de l'écriture déclarer suspects les écrivains qui se tiennent encore debout, une fois que les premiers se sont assis à la table du pouvoir.

L'écriture aurait-elle donc pour tâche d'établir un contre-pouvoir, et l'écrivain serait-il le héraut de la libération ? Le contre-pouvoir vise l'établissement de sa propre autorité et recherche des publicistes, et non des écrivains voués à la seule cause de la liberté dont les noms tragiques de Socrate, de Maïakovski, de Lorca témoignent.

Ni pouvoir ni contre-pouvoir de l'autorité, l'écriture poursuit son périlleux parcours entre les cohortes de toutes les autorités. L'écrivain ne sait plus d'où vient la menace la plus cruelle : les matraques des policiers, les fusils des militaires, les ghettos de la peur atavique, les impasses de la double paranoïa du passé ridé et de l'utopie psychédélique, les cadres des administrations culturelles, les décorations qui musèlent ou stérilisent, les miroirs aux alouettes de tous les mouvements d'opposition, les amitiés paternalistes des profiteurs du système établi, les petites tentations quotidiennes de se taire enfin . . .

Une insurrection appréhendée

L'écriture, cette fondamentale insurrection appréhendée, percute au-delà de l'extinction des voix et des civilisations, et renaît sans cesse depuis des millénaires sous le stylet de ceux qui osent percer la peau des apparences et des illusions pour faire jaillir la pulsation même de la vie, celle du souffle et du sang, s'il le faut jusqu'à l'ultime déraison qui devient, dans certaines circonstances, la seule raison désormais viable.

La dynamique de l'écrivain ne semble plus contrecarrer celle de l'Etat, puisque l'écriture pour garder sa pureté ne

peut se confondre avec l'entreprise du contre-pouvoir. Le malentendu du conflit entre l'écrivain et l'Etat disparaît au-delà des circonstances de leurs rencontres dans la société. L'Etat et l'écrivain retrouvent leurs cheminements parallèles, le premier se préoccupant de conserver le pouvoir de son autorité, le second poursuivant la narration de l'aventure de sa conscience.

Conscience de, bien sûr. Conscience de son existence globale, responsable, insurrectionnelle. Telle demeure la dynamique de l'écrivain. Dire. Se dire. Le dire. Et redire. Non pas vivre par procuration à travers le velours des mots, mais intensifier sa vie par le tranchant du verbe. Non pas épaissir sa vision de la réalité par l'opacité du papier noirci, mais cerner de plus près le sens de sa vie par l'allusion à son énigme profonde, qui se confond à celle de l'humaine condition.

Le piège de toute littérature est de nommer ce qui n'est pas encore et d'en proposer le crédo en consolation d'une réalité aliénante. Nous avons peut-être procédé prématurément à la nomination de l'écrivain québécois. Le Québécois n'est peut-être pas encore sorti des bois de Péribonka ou de Chibougamau, à moins qu'il n'y soit à jamais enfoui avec les derniers Montagnais ? Mais l'Etat, lui, est bien en place, et plutôt trois fois qu'une. Et quand des amis de Toronto me disent que ce n'est pas vrai que le Québec se meurt et que Montréal est une ville palpitante, je ne peux m'empêcher de penser que les danses de la pluie et de la guerre étaient aussi excitantes à Caughnawaga, il n'y a guère longtemps, aux yeux des touristes.

La loi de la nature veut que le plus fort l'emporte, ou le plus rusé. Il n'en va pas autrement dans l'apparent conflit entre l'écrivain et l'Etat au Québec. Entre le souffle et le sprint, entre la patience et l'intrépidité, on ne sait quelle stratégie déployer. Tout cela finira-t-il par un coup d'Etat ou un mot d'auteur ? L'écrivain conserve toujours le pouvoir de venger ses ancêtres en s'en faisant l'historien. Triomphe posthume de l'esprit sur le pouvoir.

Voeux d'impuissance et prise du pouvoir

Il n'y a pas d'incompatibilité entre l'écrivain et l'Etat. Mais entendons-nous ! pas n'importe quel Etat. Pas l'Etat-locomotive qui a défoncé 3,000 portes de résidences privées en octobre 1970. Pas l'Etat infirme du Québec, dont les représentants n'ont d'autre recours que de coucher avec le fédéralisme le plus étroit ou de se battre à armes inégales et refaire le coup du pot de terre et du pot de fer à perpétuité.

Il y a effectivement peu de communauté d'intérêts et d'objectifs entre les Etats actuels qui coiffent le Québec et les écrivains du Québec, encore que si c'est une agressivité inaltérable que m'inspire le gouvernement d'Ottawa, c'est plutôt de la sympathie que je nourris à l'égard de l'Etat du Québec.

Tout simplement parce que l'Etat du Québec peut devenir l'Etat des Québécois et que c'est en vertu de cette potentialité que je suis plus près de lui que de quelqu'autre Etat que ce soit dans le monde.

Et même le jour où l'Etat québécois sera unitaire, et partant pourra être le garant de notre culture québécoise, il lui restera pour lever toutes les hypothèques de notre méfiance à son égard, de devenir l'incarnation et la réalisation non plus des intérêts d'une classe dominante capitaliste, mais des besoins d'abord et des désirs ensuite de la majorité québécoise, c'est-à-dire des travailleurs.

A ce moment, l'Etat démocratique réel, l'Etat où de façon permanente, la majorité jouera le rôle prédominant, devra être aussi celui des écrivains qui ne doivent pas se voir ni se situer dans la société comme dissidents.

Déformés peut-être, traumatisés même par la seule expérience que nous ayons, celle d'Etats au service de minorités possédantes, ou tout simplement voués à notre disparition comme peuple et comme nation, nous réagissons comme si nul autre forme d'Etat ne pouvait exister et, si j'en juge par les interventions faites jusqu'à maintenant, nous voulons nous situer au-dessus du commun, nous ne voulons jamais être intégrés, engagés dans la construction du pays. Nous rêvons du pays, mais nous ne voulons pas nous y engager. Et pour la majorité d'entre nous, l'écrivain doit rester cet être marginal, fidèle à lui seul et n'ayant de comptes à rendre à personne.

Or en ce qui me concerne, l'écrivain n'est pas un travailleur différent des autres. Il doit s'exprimer librement comme n'importe quel citoyen dans l'Etat futur que nous devons tous travailler à construire, mais en même temps, il doit participer à le construire et il doit aussi, comme dans toute assemblée démocratique respecter les voeux de la majorité. L'écrivain n'est pas, pour moi, cet éternel dissident romantique qui conserve son quant à soi dans toutes les circonstances, de peur de casser sa plume.

Ce dont je parle au fond, c'est l'égalité des citoyens.

Dans cette perspective, il ne me répugne nullement que l'écrivain fasse partie du pouvoir.

(Plus tard, après samedi soir)

Non seulement l'écrivain doit faire partie du pouvoir, il doit prendre le pouvoir. Ce que j'ai vu et entendu lors de cette 9e Rencontre, c'est dans la majorité des cas, des aveux d'impuissance. Et même des voeux d'impuissance, comme on disait des voeux de chasteté.

On dit souvent « le Québec aux Québécois ». Ça signifie une chose bien simple : le pouvoir au peuple québécois. Or

je fais partie de ce peuple, au même titre que tous. Et c'est le peuple qui doit prendre le pouvoir, donc tout le monde.

Les écrivains vont-ils passer leur temps à récriminer contre des ministres, ou des fonctionnaires qui appliquent mal ou trop tard des politiques conçues par des gens qui ignorent tout des problèmes et besoins réels de la littérature québécoise ? Ou les écrivains vont-ils prendre le pouvoir en ce qui les concerne ?

La majorité des écrivains présents envisageaient, me semble-t-il, le pouvoir comme un étudiant envisage l'autorité scolaire : avec une agressivité respectueuse et surtout un profond sentiment d'hostilité mêlée d'une sorte de respect pour les magiciens de l'administration. Or chacun dans l'activité qu'il connaît le mieux, peut faire mieux que quiconque. Les écrivains doivent prendre le contrôle de la littérature. Tout comme les entrepreneurs, les ingénieurs et les architectes ont pris dans le système politique actuel, le contrôle du ministère des travaux publics au moyen de contributions à la caisse électorale.

Ce moyen nous est interdit faute de fric, mais nous en avons un autre à plus long terme plus efficace : changer le pouvoir et l'État et travailler à ce que l'État futur soit la propriété des forces démocratiques dont nous faisons partie.

GÉRALD GODIN